

Fiche individuelle d'inscription saison 2024/2025

La licence FSGT est valable pour un an à compter du 1er septembre. L'assurance ne couvre plus au-delà de cette date.

oire pour les réinscriptions	<u>s)</u> :
	confidentialité* : oui / non
	confidentialité* : oui / non
	confidentialité* : oui / non

Pièces à joindre :

- L'attestation sur l'honneur dûment remplie et signée ou un certificat médical (<u>moins de 6 mois</u>) autorisant la pratique de la course à pied **en compétition**.
- Le règlement du montant de l'adhésion à l'ordre d'Amitié et Nature course à pied.
- Autorisation parentale obligatoire pour les licences jeunes et enfants.

Tarifs:

50 € pour les personnes nées avant 2006

36 € pour la licence ieunes nés entre 2007 et 2011

27 € pour la licence jeunes nés en 2012 et après.

Paiement : coupon sport, chèque ou espèce

Licence:

L'ensemble des pièces ainsi que votre règlement devront être retournés à Annie Sanvoisin 2 rue joseph Clément 03380 Huriel (annie.sanvoisin@gmail.com)

Une fois l'inscription validée, la licence sera disponible sur votre espace FSGT http://monespace.fsgt.org

Communication:

Vous pouvez obtenir des accès pour le site en envoyant un Email à Gilles Caillot (gil03@orange.fr)



http://anmcap.e-monsite.com/

Les accès à la page Facebook se font sur simple demande auprès des administrateurs



https://www.facebook.com/groups/1426721860970273/

^{*} Tél et/ou Email ne seront pas dans le listing (visible par les seuls adhérents de la section course) si vous entourez "oui"



PREMIÈRE DEMANDE OU RENOUVELLEMENT DE

LA LICENCE FSGT POUR LES MAJEUR-ES

Madame, Monsieur,

Vous pratiquez une ou plusieurs activités sportives en FSGT qui ne rentrent pas dans les activités à contraintes particulières (article L.231-2-3 du Code du sport), et vous sollicitez une première demande de licence FSGT ou son renouvellement.

Au préalable à votre demande de licence, votre club vous a remis les deux formulaires suivants :

- Le **questionnaire de santé** (Cerfa n° 15699*01) que vous devez renseigner et conserver
- La **présente attestation** que vous devez signer et remettre à votre club qui la conservera

SI VOUS AVEZ RÉPONDU « NON » à toutes les rubriques du questionnaire de santé, vous devez obligatoirement renseigner, signer et remettre à votre club la présente attestation.

SI VOUS AVEZ RÉPONDU « OUI » à au moins une rubrique du questionnaire de santé, vous devez :

- Solliciter un certificat médical auprès d'un-e médecin. Ce certificat médical devra établir explicitement l'absence de contre-indication à la pratique du-des sports que vous souhaitez pratiquer avec votre club datant de moins de six (6) mois par rapport à la date de votre demande de licence FSGT auprès du club.
- Remettre le certificat médical à votre club qui le conservera. Par ailleurs, nous vous informons expressément que le questionnaire de santé que vous avez renseigné, vous est stric-tement personnel. Vous n'avez pas à le remettre à votre club. Nous vous informons aussi que les réponses apportées au questionnaire de santé par vos soins relèvent de votre responsabilité exclusive.



ATTESTATION POUR LES MAJEUR.ES

(À RENSEIGNER, À SIGNER ET À REMETTRE OBLIGATOIREMENT PAR L'ADHÉRENT-E AU CLUB)

Je soussigné∙e, (Nom et Prénom du de la licencié∙e) :	
N° de licence FSGT :	Saison sportive ou année :
Adhérent·e du club :	

J'atteste sur l'honneur avoir reçu le questionnaire de santé, avoir pris connaissance des préconisations de la FSGT ci-dessus et avoir renseigné le questionnaire de santé pour les sportifs majeurs (QS-SPORT Cerfa N°15699*01) qui m'aété remis par mon club. Et, par la présente, j'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées par mes soins relèvent de ma responsabilité exclusive.

Fait à		, le	
--------	--	------	--

Pour dire et valoir ce que de droit, (Signature du/de la licencié·e majeur·e)





Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS — SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*							
Durant les 12 derniers mois							
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?							
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?							
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?							
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?							
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?							
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?							
A ce jour							
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?							
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?							
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?							
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.							

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.